

Conduire et concevoir un verger agroécologique

 **CFPPA DE BOURG-LÈS-VALENCE**
Avenue de Lyon
26500 Bourg-lès-Valence

 www.cfppa-bourg-les-valence.fr

 04 75 83 23 10

 cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr

 **Formation qualifiante en présentiel (temps plein)**



OBJECTIFS

Objectifs de la formation :

Concevoir un itinéraire de production cohérent adapté à la situation locale et réaliser en pratique les travaux en verger.

Objectifs opérationnels :

- Elaborer l'itinéraire technique d'une production fruitière
- Mettre en œuvre des opérations liées à la production fruitière (plantation, tailles, déclenchement de récolte, irrigation, protection des cultures, fertilisation...)

CONTENU DE LA FORMATION

Jours 01 à 05 :

- Spécificités des variétés fruitières et quelques éléments de réglementations de base
- Objectifs de la Taille, point global sur les techniques de taille
- Physiologie du cerisier/ taille de formation et de fructification des cerisiers (gobelet/mur fruitier)
- Physiologie du pommier/Taille de formation (salsa/centrifuge)/Tailles de fructification (salsa/centrifuge)
- Premières bases théoriques pour la mise en place d'un verger agroécologique

Jours 06 à 10 :

- Biologie et botanique des arbres fruitiers
- Les étapes de la création variétale : techniques de base/les pépinières
- Conditionnement et stockage –cahiers des charges //types de valorisation des produits
- Observation des arbres/cultures /maladies et ravageurs—prophylaxie
- La création d'un verger : plantation et la réalisation d'un projet en arboriculture

Jours 11 à 15 :

- Le greffage et surgreffage, divers modes de greffage
- Adaptation de sa démarche aux contraintes économiques, à la situation environnementale et réglementaire : impact du climat etc...
- Observation de cultures /maladies et ravageurs—prophylaxie
- Mettre en place sa propre conduite de production en cultures fruitières
- Réaliser son projet en arboriculture

 **LIEU : Locaux du CFPPA**

 **DURÉE : 105 heures**

 **EFFECTIF**

- Minimum : 6
- Maximum : 16

 **PROCHAINES SESSIONS :**

- Février 2024
- Mars 2024
- Avril 2024

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Exploitants agricoles
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle

 85 %

taux de satisfaction
(2020)



CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement et d'un entretien individuel

Prérequis : Etre majeur / Avoir un projet d'installation en arboriculture / Connaître la production arboricole (en formation BPREA ou expérience professionnelle) .

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai d'accès : en fonction des effectifs, nous consulter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Visites, témoignages...
- Travaux pratiques
- Travaux individuels
- Travaux de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par entretien d'explicitation d'une situation professionnelle réalisée en cours de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de la formation spécifiant les compétences acquises
UCARE validant la capacité C6 du BPREA .

RYTHME DE LA FORMATION

105 heures en tout



→ Du 19 au 23 février 2024

→ Du 04 au 08 mars 2024

→ Du 08 au 12 avril 2024

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Activité agricole
- Activité pédagogique
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

